

ECHO

DE

Marly

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ■ Printemps/Été 2015 ■ N°85

PAGE 18

PROFITEZ
des parcs
et aires de jeux
de Marly !

P 22

11^e édition
du Marly jazz festival

P 24

L'été,
ça se fête !

- 04** VIE DES QUARTIERS
- 07** INFOS ASSOCIATIONS
- 12** VIE SPORTIVE
- 14** VIE SCOLAIRE
- 16** VIE SOCIALE
- 18** PARCS DE JEUX
- 20** ENVIRONNEMENT
- 22** VIE CULTURELLE
- 26** BUDGET
- 28** VIE DES ENTREPRISES
- 30** ÇA S'EST PASSÉ À MARLY
- 33** CME
- 34** AGGLOMÉRATION
- 35** ÉTAT CIVIL
- 36** AGENDA



P 30

Tout le Nec était Charlie les 9, 10 et 11 janvier derniers.



P 08

Repas des anciens au Nec.

AGENDA DU MAIRE

Janvier

VENDREDI 9, SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JANVIER : participe aux concerts de Nouvel An et vœux à la population au Nec, encore un succès devant 2400 personnes ! Pendant ces 3 spectacles, le Nec était Charlie.

MARDI 27 : dirige le 1^{er} conseil municipal de l'année avec le débat d'orientation budgétaire.

Février

DIMANCHE 1^{er} : avec l'ensemble des adjoint(e)s, élu(e)s et services municipaux ainsi que de nombreux bénévoles citoyen(ne)s pour la tenue des bureaux de vote pour le referendum sur la gare de Vandières. Marly a eu la meilleure participation de Lorraine des villes de plus de 8000 habitant(e)s : plus de 23% !

MARDI 4 : lancement de la campagne des élections départementales dans le nouveau canton de Montigny-lès-Metz avec les conseillers sortants Marie-Louise Kuntz et Lucien Vetsch.

DIMANCHE 8 : présent au repas des anciens de Marly au NEC. Avec près de 600 convives !

MARDI 24 : assiste aux cérémonies commémoratives de la chute du Lancaster à Marly aux côtés des Anciens combattants et des Amis du patrimoine.

Mars

MARDI 3 : réception des nouveaux habitant(e)s et des jeunes électrices et électeurs recevant leur 1^{ère} carte électorale (au Nec).

MERCREDI 11 : rencontre en préfecture M. le Sous-préfet pour évoquer avec lui les projets de notre ville.

En compagnie de Jean Luc Bohl et Lucien Vetsch, visite du chantier des maisons senioriales du quartier de la Grange aux Ormes. Une belle réalisation de l'OPH de Montigny-lès-Metz au profit de nos anciens.

LUNDI 16 : conseil de la communauté de Metz Métropole. Vice-président chargé des finances de l'agglomération présente le débat d'orientation budgétaire en proposant une pause fiscale pour le budget 2015.

MARDI 17 : préside le conseil municipal de Marly avec vote du budget 2015 caractérisé, à nouveau, par une non augmentation des taux d'imposition de la ville.

VENDREDI 20 : participe, avec Marie Louise Kuntz conseillère départementale, à une réunion d'information des assistantes maternelles de la ville.

VENDREDI 27 : présent à l'assemblée générale de l'association du conservatoire aéronautique de la base aérienne de Frescaty.

DIMANCHE 29 : second tour des élections départementales. Elu remplaçant du conseil départemental de la Moselle.

Avril

SAMEDI 4 : assiste, au Nec, au concert de l'Orchestre national de Lorraine qui invitait le violoniste international Tedi Papavrami.

LUNDI 13 : présente le budget 2015 de Metz Métropole à ses collègues conseillers communautaires. Budget élaboré sans augmentation d'impôts.

LUNDI 27 : participe à la réunion du Groupe local de traitement de la délinquance de la couronne messine en présence des représentants de l'Etat, de la justice et des forces de police du secteur.

Mai

SAMEDI 9 MAI : à Maiski notre ville jumelée de Russie pour les 70 ans de la commémoration de la victoire sur le nazisme.



Thierry HORY
Maire de Marly et vice-président
en charge des finances de Metz Métropole

Pas d'augmentation

*des taux d'impôts communaux
en 2015 à Marly !*

0% d'augmentation des taux communaux en 2015. Comme l'année précédente nous avons élaboré un budget municipal de rigueur. Tout en ayant le souci de maintenir les services aux habitant(e)s et de continuer à soutenir les nombreuses associations de la ville, nous avons dû faire des choix difficiles afin de contenir la pression fiscale. Cette décision n'est pas facile à mettre en place au regard des contraintes budgétaires que l'Etat nous impose. Tout en réduisant les dotations de notre ville et en augmentant nos

charges (nouveaux rythmes scolaires), l'Etat s'offre des économies à bon compte et sur le dos des collectivités locales. C'est toujours plus facile de faire porter les efforts nécessaires aux autres ! D'ailleurs certaines villes voisines se sont vues contraintes, elles, d'augmenter leurs taux d'imposition.

16/20 c'est la note, comme moyenne générale, que vient de nous attribuer l'association Les Contribuables associés pour la gestion de notre ville. Nous continuons à nous

positionner dans les villes les mieux gérées de Moselle. En maintenant des investissements à un niveau correct (3 millions d'euros), nous avons choisi de baisser fortement nos charges de fonctionnement et de privilégier les investissements d'avenir. Nos priorités pour 2015 : la nouvelle cantine du collège La Louvière pour nos enfants, le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) complément idéal de la maison médicalisée Val de Seille et les maisons senioriales de la Grange aux Ormes pour nos anciens.

■ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

69% est le résultat, sur Marly, de l'équipe à laquelle j'appartenais et qui se présentait à l'élection départementale sur le nouveau canton de Montigny-lès-Metz. Je remercie vivement les Marliennes et Marliens qui se sont déplacés pour voter lors de ces dernières échéances électorales. Je suis conscient des déceptions, du manque d'intérêt, voire de l'exaspération de certains qui ont choisi de ne pas voter ou de confier leur suffrage aux extrêmes. A vous toutes et tous, sachez que je m'engage, en tant qu' élu remplaçant du conseil départemental, comme je le suis en tant que maire, à être à votre écoute et à agir au mieux dans l'intérêt général.

■ RÉFÉRENTS DES COMITÉS DE QUARTIER

CENTRE VILLE

Laura GATTO

Rue du Haut du Four – 06 66 04 82 52
laura.gatto57@gmail.com

Eve GUNDOGAN

Place de Gaulle – 06 30 32 51 58
eve@gundogan.fr

José MENDES TEIXEIRA

Rue des Ecoles – 06 34 51 58 35
jose.mendes-teixeira@marly57.fr

GARE

Gilles HOUILLON

Rue de Largentier – 06 80 89 40 24
gilleshouillon57@gmail.com

Philippe RHIM

Rue de Metz – 06 76 96 87 20
philippe.rhim@hotmail.fr

LES CLOS

Evelyne CHOISEL

Clos des Sorbiers – 03 87 63 72 87
evelyne.choisel@numericable.fr

Jean-Claude GREMLING

Clos des Acacias – gremling@numericable.fr

Boualem KHERBOUCHE

Hameaux de Marly – 06 15 47 80 46
contact@icloralconseil.fr

Catherine SAINT-MARD

Hameau de la Grange – 06 10 69 30 65
henaultca@numericable.fr

MARLY FRESCATY

Joëlle LEE

Rue J.J. Henrion – 03 55 80 04 46
jo.lee@numericable.fr

ORÉE NORD DELAÏTRE

Eric MALAJ

Rue des Genêts – 06 23 55 24 33
eric.malaj@outlook.fr

Klaudia MALAJ

Rue des Genêts – 06 49 32 81 07
malaj.klaudia@yahoo.fr

Philippe REISS

Rue des Genêts – 06 77 40 92 99
phireiss@modulonet.fr

ORÉE NORD SEILLE

Nicole BUZON

Rue des Bleuets – 03 87 62 20 06
nrbuzon@numericable.fr

Bernadette ROUX

Avenue des Azalées – 06 03 81 30 13
bernadetteroux57@gmail.com

ORÉE SUD

Nathalie ADOBATI

Rue St Vincent de Paul – 06 66 40 26 35
nathalie.gerard57@hotmail.com

Stanoyka GODFROY

Rue Nansen – 06 62 95 04 81
stan.godfroy@gmail.com

CONNECTEZ-VOUS

**SUR LE SITE DE LA VILLE
POUR ACCÉDER À L'ESPACE INTERACTIF
DES COMITÉS DE QUARTIER !**

DE 18H
À 20H

AFIN DE PARCOURIR
L'ENSEMBLE DES QUARTIERS
DE LA VILLE,
LES VISITES DE QUARTIER ONT
LIEU À 2 PÉRIODES DE L'ANNÉE :
EN AUTOMNE
ET AU PRINTEMPS.

Les élus à votre rencontre

LE MAIRE, LES ADJOINTS,
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
ET LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS
VOUS RENDENT VISITE !

L'objectif est d'échanger avec les habitants des différents secteurs de la ville. Les visites de quartiers donnent lieu à des rapports directs et privilégiés entre les habitants et la municipalité. C'est l'occasion d'aborder les affaires de la vie quotidienne, de faire part de doléances et de remarques ou de poser des questions. Ces visites contribuent ainsi au dialogue permanent entre la mairie et les Marliens et permettent à ces derniers d'être écoutés et entendus. Les visites de quartiers s'ajoutent aux comités de quartiers et à leur espace interactif dédié, aux réunions de bureau, aux assemblées générales des comités de quartier, et autres réunions publiques. N'attendez pas ces rendez-vous pour solliciter les élus ou les référents de quartier : par téléphone, par courrier ou par e-mail, n'hésitez pas à les contacter !

■ PROGRAMME DE PRINTEMPS

15 mai	Centre ville et Blanche Borne
<i>Rues</i>	Ecoles Croix St Joseph Grand'Rue (rue et impasse) Chemin de la Latte Vire Prairie Mésanges Grives Perdrix Blanche Borne Larré Faisan Haut du Four Entre 2 murs Paquis Eugène Jouin Jean Moulin Haack
19 mai	Orée Nord
<i>Rues</i>	Azalées Muquet Pervenches Pensées Pâquerettes
22 mai	Orée Nord
<i>Rues</i>	Glycines Primevères Aubépines Bois Brûlé Hameau du Golf
26 mai	Orée Sud
<i>Rues</i>	Gandhi St Vincent de Paul Fleming Dunant Beethoven
29 mai	Place de Gaulle
<i>Rues</i>	Place de Gaulle Avenue de Long Prey
2 juin	Orée Nord
<i>Rues</i>	Lys Camélias Bleuets Dahlias Cyclamens Glaieuls Jacinthes
5 juin	Orée Sud
<i>Rues</i>	Frères Lumière Bretagne Michel Ange Ch de Foucauld Nobel Lavoisier S. de Brazza Jean XXIII Luther King Dr Schweitzer
9 juin	Orée Sud
<i>Rues</i>	P. de Coubertin Nansen Schoelcher Jaurès Cassin Aristide Briand Calmette et Guérin
12 juin	Gare
<i>Rues</i>	Largentier Gal Trezel Metz St Brice Mariet Pré F. Morteau JN Chandellier Charmille Grand Jardin St Michel De la Seille Paul Joly

■ BIENVENUE À MARLY !

Chaque année, la municipalité invite les nouveaux habitants de la commune qui se sont déclarés en mairie et les jeunes électeurs pour leur présenter notre ville, ses nombreux atouts et services. Le 3 mars dernier, Laurent Chrétien, directeur général des services, ainsi que Thierry Hory, maire, ont détaillé les nombreuses infrastructures scolaires, culturelles, sportives et sociales ainsi que les événements qui rythment la vie de la commune. Le maire a également invité les jeunes électeurs à faire régulièrement leur devoir civique en allant voter, quelles que soient leurs convictions politiques. La cérémonie, qui a eu lieu au Nec, s'est achevée par un pot de l'amitié propice aux questions diverses des nouveaux Marliens aux élus et représentants des services municipaux.

- Une permanence d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 13 mai,
- en mairie de Marly, de 17h à 19h.



■ MIEUX VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE BRÛLAGE DE DÉCHETS ET LE BRUIT

BRÛLAGE INTERDIT

Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit selon l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1992. Il est important pour l'environnement et notre bien-être de ne pas provoquer d'incendies. Toutefois, l'incinération de la paille ou des déchets des récoltes peut s'effectuer occasionnellement et de façon réglementée. Il faudra alors adresser une déclaration à la mairie de Marly, cette dernière devant être visée et datée par le maire.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Afin de protéger la santé et la tranquillité pu-

blique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que dans les tranches horaires suivantes :

- > de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- > de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi,
- > de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.

De manière générale, pour ce qui concerne les bruits de voisinage résultant d'activités professionnelles ou de loisirs, il convient de respecter les principes suivants. Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles,

à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. Les propriétaires, directeurs ou gérants d'établissement ouverts au public, tels que les cafés, les cinémas, les restaurants ou les discothèques, etc., doivent prendre toutes les mesures utiles pour éviter que la musique diffusée à l'intérieur de l'établissement ou tous autres bruits ne s'entendent à l'extérieur.

- N'hésitez pas à contacter la mairie
- pour toute question : 03 87 63 23 38

■ AVANT DE PARTIR EN VACANCES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Avant de partir en vacances, quelques gestes simples permettront d'éviter certains désagréments...

- > Prévenez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ.
- > Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres qui déborde révèle une longue absence.
- > Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les

volets le matin.

- > Vous pouvez aussi créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio, etc.
- > Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- > Dans le cadre des opérations Tranquillité vacances organisées durant les vacances

scolaires, signalez votre absence à la police municipale de Marly par téléphone au : 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police-marly57@orange.fr

Vous pouvez aussi agir pour la sécurité avec le dispositif des voisins vigilants. Pour plus de renseignements, contactez la police municipale de Marly au 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police-marly57@orange.fr ou la police nationale à Montigny-lès-Metz : 03 87 66 36 44



■ VIVE LA FÊTE DES VOISINS !

La ville de Marly vous donne rendez-vous de mai à septembre pour célébrer la Fête des voisins. Cet événement permet aux voisins d'un quartier, d'un immeuble, d'une résidence, de se retrouver autour d'un apéritif, d'un buffet dans un esprit de convivialité. Vous pourrez vous rencontrer dans une rue, un jardin, une cour d'immeuble, une maison, un appartement... Pour vous aider à organiser ce moment de solidarité et de convivialité et en assurer le succès, la mairie de Marly vous prête du matériel.

AIDE DE LA MAIRIE, MODE D'EMPLOI !

La municipalité met à votre disposition des tables et des bancs, dans la limite des stocks disponibles.

ATTENTION : ce matériel ne sera pas disponible aux dates suivantes (sous réserve de modifications)

- > 8 mai
- > 20 et 21 juin
- > 27 et 28 juin
- > 4 et 5 juillet
- > 5 et 6 septembre
- > 20 septembre
- > 26 et 27 septembre

Merci de contacter la mairie au moins deux semaines avant votre fête des voisins.

Vendredi 8 mai :

Greniers de Marly

Le vendredi 8 mai de 8h à 18h, les rues de Marly village se transforment en brocante le temps d'une journée. Que l'on soit chineur aguerri, collectionneur ou simple passant, les Greniers de Marly sont l'occasion de faire des bonnes affaires ! Organisé par le comité des fêtes, ce vide-grenier accueille

chaque année près de 400 stands de particuliers. Véritable moment de détente, les Greniers de Marly seront aussi l'occasion de découvertes. Restauration et animations (manèges, toboggan, etc.) sont également au programme des festivités.



■ LE RÈGLEMENT DE VOIRIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE !

Le règlement de voirie fixe les modalités administratives et techniques applicables aux travaux exécutés sur le domaine communal, aux droits et obligations des riverains et à l'occupation du domaine public.

Pour consultez ce document, rendez-vous sur le site de la ville : www.marly57.fr



Les membres de l'ACL sont parés pour reprendre l'activité cycle route !

L'ACL Marly *reprend l'activité cycle route*

L'association Animations Créations Loisirs (ACL) est une des plus anciennes associations de Marly. Elle regroupe une bande de copains qui pratique le vélo et la course à pieds et qui aime se retrouver au cours de visites du patrimoine local. Le dimanche 15 mars par un temps agréable, l'ACL a repris son activité cycle route. Rendez-vous tous les dimanches à partir de 8h30. Les groupes cyclo roulent aussi les mardis et jeudis soirs à 18h30. Un groupe VTT roule tous les jeudis

soirs jusque fin août. Pour la course à pied, rendez-vous les mardis au stade Delaitre de 18h à 20h et les jeudis à 18h30. N'hésitez pas à rejoindre les adhérents de l'ACL en vous rendant à leurs sorties, les départs se font du centre La Louvière à Marly.

- Tél. : 03 55 80 25 48
- E-mail : aclmarly@free.fr
- Site Internet : <http://aclmarly.free.fr>

Les Amis du patrimoine éditent 2 bulletins par an : un numéro automne/hiver et un numéro printemps/été. Il donne des informations sur les activités de l'association ainsi que sur la richesse du patrimoine. Disponible au CSC La Louvière, 6€.

■ LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Les Amis du patrimoine de Marly proposent des sorties ouvertes à tous et pas seulement aux membres de l'association :

- > jeudi 21 mai : visite guidée d'une durée de 2h15 du Fort Wagner près de Verny, précédée d'un repas au restaurant Le Petit Marly à Marly,
- > jeudi 24 septembre : visite commentée de la maison historique de Robert Schuman, de l'espace muséographique, de l'exposition temporaire ainsi que de la chapelle et du Jardin des plantes de chez nous. Visite précédée d'un déjeuner dans un restaurant des environs.

L'association remet également à l'ordre du jour le concours sur la résistance et d'autres concours civiques pour les écoles marliennes.

Pour toute demande d'information sur les visites, contactez Bernadette Roux, présidente, au 06 03 81 30 13 ou Evelyne Choisel au 03 87 63 72 87.





Quand moto rime avec solidarité, *soirées gourmandes et balades*

Avant d'entamer leur treizième saison, les Pétroleuses ont fini leur douzième avec la traditionnelle soirée Beaujolais nouveau qui a eu lieu pour la première fois au CSC La Louvière. Courant février, la soirée Graclette (raclette suivie d'une galette) a vu l'élection d'une Marlienne au titre de Reine des Pétroleuses. Elle sera la digne représentante

de l'association pour toute la saison 2015. Suite à l'assemblée générale du 7 mars dernier, le nouveau calendrier a été établi. Les premières sorties de la saison ont démarré avec le week-end Une rose, un espoir dont le but est de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. Cette année, l'association a fait peau neuve en adoptant un nouveau

logo : l'ancien a été modernisé afin de faire perdurer l'esprit, l'identité et le nom de l'association.

• E-mail : infos@lespetroleuses.fr
• Site Internet : www.lespetroleuses.fr

■ APPRENEZ LES CLAQUETTES AVEC L'ASSOCIATION TIP TOP TAP COMPANY !

Vous adorez Fred Astaire, Gene Kelly ou Ginger Rogers ? Vous rêvez de taper du pied sur un rythme frénétique que ce soit sur une scène ou sous la pluie ? Cet atelier est fait pour vous ! Dominique Wetta, l'animatrice, initie adultes et enfants (à partir de 8 ans) à la pratique des claquettes par une approche technique et rythmique. Viennent ensuite des enchaînements simples ou des chorégraphies sur différents styles (jazz, latino, rock, etc.). Les cours ont lieu au centre socioculturel La Louvière, salle 45, entrée F, les mardis et mercredis. L'association projette de mettre en place des stages d'initiation et de nouveaux ateliers (percussions corporelles, improvisation, spectacle et atelier jeune public).

■ Tél. : 06 08 58 74 58



■ DONNER SON SANG À MARLY

L'association pour le don du sang bénévole de Marly et environs a organisé son assemblée générale le vendredi 13 mars à Fleury. Une cinquantaine de personnes était présente afin de connaître le bilan de l'année 2014 et les perspectives pour 2015. Des diplômes de l'Etablissement français du sang ont été remis ainsi qu'un panier garni pour les deux donateurs de 200 dons. Prochains rendez-vous : collecte de sang le 5 mai, au CSC La Louvière.

CONTACT :
Audrey-Claire Landreau, secrétaire de l'Amicale
pour le don du sang bénévole de Marly et Environs
Tél. : 06 89 96 43 59

Les donateurs de sang bénévoles les plus actifs
ont été récompensés par des diplômes.





Et dans la neige, c'est avec des raquettes que l'on marche ! Week end à Bussang dans les Vosges en février dernier.

La meilleure façon de marcher, c'est celle de l'AFCSM !

Les 7 et 8 février derniers, le club de randonnée de l'AFCSM s'est rendu à Bussang dans les Vosges pour un week end raquettes très réussi avec de la neige en abondance et une ambiance très chaleureuse. Les marcheurs de l'association se retrouvent :

- > tous les mardis après-midi,
- > un dimanche tous les 15 jours pour une randonnée à la journée,

- > un vendredi tous les 15 jours pour des marches promenades,
- > les samedis matins pour la marche nordique.

Prochain grand rendez-vous : le 7 juin, pour une journée champêtre. Pour les amateurs de VTT, départ devant le Cosec de Marly à 9h30 et pour la randonnée pédestre, départ du parc Mazonod d'Augny à 9h30.

- **CONTACT :**
- **Dominique Steibel :**
- **06 11 43 72 74 / 03 54 62 74 81**
- **E-mail : afcsmrando@free.fr**
- **Site Internet : www.afcsmrando.fr**

■ REGARD IMAGE : UN CLUB PHOTO DYNAMIQUE

L'assemblée générale du club Regard Image de Marly a eu lieu le 6 mars au CSC La Louvière. En préambule, le président a fait l'historique du club créé en 1979. Après la présentation du rapport d'activités et du bilan financier, la composition du bureau élu en 2014 pour une durée de 3 ans a été rappelée : Raymond Roux est le président, Daniel Pernet en est le vice-président, Bernard Ginther, le trésorier et Gérard Graff, le secrétaire. Le club photo Regard Image est ouvert à tous les photographes amateurs de tous niveaux. Sa vocation est de promouvoir l'art photographique grâce aux équipements du

club (laboratoires numérique et argentique, studio, logiciels, etc.). Les réunions hebdomadaires et les divers ateliers permettent de s'initier et de se perfectionner dans tous les domaines de la photographie : paysage, nature morte en studio, animaux, reportage, portrait, etc. L'association est membre de l'Union régionale d'art photographique de Lorraine affiliée à la Fédération photographique de France.

- **Site Internet :**
- **www.regardimage-marly.com**

L'assemblée générale du club a eu lieu le 6 mars à La Louvière.





À la découverte du hatha-yoga



L'association Pratique et connaissance du hatha-yoga a organisé une séance exceptionnelle, car ouverte à tous, le samedi 11 avril à La Louvière. La cellule humaine, sa structure, son fonctionnement et ses besoins était le thème abordé durant cette leçon. La partie théorique de ce petit stage a ainsi traité de la diversité des cellules de notre corps

et de leurs rôles, de leurs structures, de leurs compositions et surtout de leurs besoins qui nécessitent des règles essentielles à respecter dans notre vie quotidienne. Hygiène alimentaire, élimination des toxines sont déterminants car tous les jours des cellules naissent, se nourrissent, travaillent, se reproduisent et meurent. La matinée s'est

terminée par la pratique d'une technique qui amène rapidement à un état de relaxation intense, le yoga nidra, qui permet le lâcher prise des tensions physiques et psychiques.

• **Contact : Gérard Campet**
• **Tél. : 06 62 41 50 11**



A l'occasion du vernissage de l'exposition d'hiver, le peintre Bruno Altmeyer commentait ses œuvres.

■ ARTS LIBRES : salon de printemps du 30 avril au 7 mai

L'association Arts libres organise deux grandes expositions durant l'année : une en automne et l'autre au printemps. Peintures à l'huile, aquarelles et acryliques habilleront le patio du CSC La Louvière pour l'exposition de printemps du 30 avril au 7 mai.

■ SANS ALCOOL AVEC LA CROIX BLEUE

Les membres bénévoles de la Croix Bleue viennent en aide aux personnes qui se trouvent en difficultés avec des produits psychotropes, en privilégiant toutefois les dangers liés à l'abus d'alcool. Ces drogues exposent à de nombreuses complications : professionnelles, scolaires, familiales, physiques et psychologiques. La Croix Bleue a pour partenaire tout professionnel ou bénévole qui apporte aide et soins à la personne en rupture sociétale du fait d'addictions avec ou sans produit. Aussi c'est par l'écoute et

l'accompagnement, qu'ils peuvent intégrer les groupes de parole au contact des personnes souffrant de la même maladie, en un lieu de non jugement, d'échanges et d'amitié. Récemment, au titre d'une formation régionale, cinquante membres, dont dix de Marly, se sont retrouvés à Peltre pour débattre sur les dangers de la rupture non accompagnée avec des produits psychotropes.

• **Contact : Roland Mansuy**
• **Tél. : 06 06 66 22 86**



Week-end sur le thème de la rupture non accompagnée avec des produits psychotropes, animé par Roland Mansuy avec l'aide de l'infirmière du Csapa du centre Edison à Metz.

Un nouveau bureau

pour le comité de jumelage

Le 24 février dernier s'est tenue en mairie l'assemblée générale du Comité de Jumelage. Yolande Pellarin, la présidente, a présenté les rapports moral et d'activités. Elle a ainsi rappelé les nombreuses manifestations et sorties effectuées avec et pour nos trois villes jumelées. La trésorière, Monique

Ehrard a présenté les comptes. Tous ces rapports ont été adoptés à l'unanimité. Après renouvellement, le conseil d'administration s'est réuni pour désigner son bureau. Les élus sont : Georges Rivet, président et chargé des relations avec la Russie, Henri Adam est élu vice-président pour l'Allemagne,

Enza Cimino, vice-présidente pour l'Italie, Dominique Caputo, secrétaire secondée par Verena Camus, la trésorière est Céline Larcher secondée par Viviane Godfrin. A l'issue de l'assemblée générale, le maire et le nouveau président ont remercié mesdames Pellarin et Ehrard, respectivement anciennes présidente et trésorière, qui, après 6 ans de dévouement pour le comité, ne se représentaient pas à leurs fonctions mais restent au bureau pour aider les nouveaux responsables. Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique réunion.

Le maire et le président du Comité de jumelage, accompagnés d'une délégation, se rendent à Maïski le 9 mai pour les manifestations du 70^e anniversaire de la libération. Des élèves de l'école primaire de Weissach im Tal viendront à l'école Ferry en mai. En juillet, des Marliens se rendront à la Tâlestreff à Weissach im Tal.

■ Tél. : 06 65 39 83 72



■ LES AMIS DU JAPON NOUS FONT DÉCOUVRIR LE PAYS DU SOLEIL LEVANT

Les Amis du Japon est une association d'amitié franco-japonaise très active. L'année 2014 s'est terminée avec la manifestation Kimono-show et arts japonais au Nec le dimanche 16 novembre. Cet événement a mis en valeur les coutumes de ce pays. L'art du sabre japonais, le port du kimono et la danse ont été mis à l'honneur. Dans le hall du nouvel espace culturel, diverses expositions et animations autour de l'art floral, du thé et de la gastronomie étaient proposées au public. L'année 2015 a débuté avec le Festival Kinotayo, l'unique festival de films japonais contemporains

présenté à ce jour en France. Il a lieu à la fois à Paris et en régions. Les prix de la 9^e édition ont été proclamés à Marlymages le 5 février. Plus d'informations et palmarès sur le site www.kinotayo.fr.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

> dimanche 10 mai, biennale Japon-passion au Nec. Invitée vedette : Mieko Miyazaki. Expositions et stands divers dans le hall : atelier de soins aux bonsaïs, atelier d'art floral japonais (ikebana), massages shiatsu, mangas, calligraphie japonaise, exposition d'art et de vaisselle japonaise, etc.

CONTACT : Gisèle Thirriard, présidente
E-mail : lesamisdujapon@gmail.com
Tél. : 03 87 62 41 56
Site Internet : www.lesamisdujapon.com

> atelier d'art floral japonais à La Louvière. L'ikebana représente un aspect très connu de la culture traditionnelle japonaise. Les structures de l'arrangement floral japonais sont basées sur plusieurs points fondamentaux qui symbolisent le ciel, la terre, l'eau et l'humanité à travers les trois piliers essentiels : l'asymétrie, l'espace et la profondeur. Parmi plusieurs écoles de l'ikebana, Les Amis du Japon enseignent celle d'Ohara, école qui se rattache à l'une des plus anciennes écoles d'ikebana du pays. L'atelier, dirigé par Marie-José Nast, réunit des participants de tous niveaux qui repartent avec leur bouquet.

CONTACT : Marie-José Nast
Tél. : 03 87 77 90 43 / 06 73 37 54 77



Après le Kimono-show et arts japonais au Nec en novembre 2014, Les Amis du Japon propose la biennale Japon-passion le dimanche 10 mai 2015 au Nec.



Cadre exceptionnel, convivialité et compétition de haut de niveau, tels sont les ingrédients de l'Open de la mirabelle d'or.

■ DU 24 AU 28 JUIN 2015 : 12^e OPEN INTERNATIONAL DE LA MIRABELLE D'OR

L'Open international de la mirabelle d'or est l'événement sportif et plein air du début de l'été ! Plus de 150 golfeurs émérites se prêteront à une compétition de renommée, appuyée par les entreprises lorraines et partenariats publics et privés français et européens. Démonstrations de joueurs, footgolf, jeux concours, barbecues, etc., partagez des animations ludiques et suivez la compétition dans un cadre exceptionnel !

Entrée libre.
Initiations gratuites au golf du jeudi au dimanche.
Renseignements
au 03 87 63 10 62
Facebook :
<https://www.facebook.com/DomaineDeLaGrangeAuxOrmes>
Site Internet :
www.grange-aux-ormes.com

AFCSM judo : *rencontre familiale et Joseph Saint-Dizier au top !*

Un des temps forts de l'année de la section judo de l'AFCSM est la journée judo en famille. A cette occasion, parents et enfants, tous en tenue, se retrouvent pour constater les progrès des plus jeunes. Ippon (s'obtient lorsque l'adversaire tombe largement sur le

dos) des enfants à leurs papas mais pas de shido (avertissement) des arbitres !

Au niveau des compétitions, un judoka connaît de très bons résultats : Joseph Saint-Dizier est premier de Moselle, premier d'académie et second de Lorraine. Joseph se classe premier de Moselle des moins de 73 kg et se qualifie pour la coupe de Lorraine. Il combat brillamment à Saint-Avold et remporte ses deux premiers combats pour se retrouver en 1/4 de finale, puis en demi-finale et enfin en finale. Après avoir mené d'un yuko (avantage), il s'incline et prend la deuxième place. Cette deuxième place de Lorraine le qualifie donc pour la dernière étape pour les minimes : le championnat d'inter régions. Un mois auparavant, il a remporté le championnat UNSS des collégiens de l'académie Nancy-Metz.



Joseph Saint-Dizier est premier de Moselle, premier d'académie et second de Lorraine.



Parents et enfants, tous en tenue pour constater les progrès des plus jeunes !



L'école de golf de la Grange aux Ormes forme les jeunes de 5 à 18 ans

Une école de golf

pour les plus jeunes

L'école de golf est un lieu de formation et de pratique sportive pour les jeunes de 5 à 18 ans. Que ce soit dans le cadre d'une pratique de sports loisir et/ou de compétition, chaque joueur doit pouvoir apprendre à aimer le golf et progresser à son rythme grâce à de nombreux ateliers ludiques. La Grange aux Ormes accueille près de 90 enfants, encadrés par 3 moniteurs diplômés d'état qui organisent les cours, passages de drapeaux et stages (à chaque vacances scolaires). Les jeunes sont répartis dans des groupes de 8 enfants maximum et répartis par âges et par niveaux de

jeu. La saison 2014 a vu l'école récompensée pour son travail par 3 champions de Lorraine (moins de 11 ans, minimes filles et cadet), un titre de vice-champion de France UNSS grâce à sa classe sportive mais aussi un titre de vainqueur en moins de 11 ans au Trophée de l'avenir (compétition régionale par équipes).

- Le club propose un cours d'essai gratuit.
- Tél. : 03 87 63 10 62
- E-mail : info@grange-aux-ormes.com
- Facebook : <https://www.facebook.com/DomaineDeLaGrangeAuxOrmes>
- Site Internet : www.grange-aux-ormes.com

■ Samedi 20 juin 2015, 19h30: le Danse sportive club de Marly fait son show au Nec !

Le Danse sportive club de Marly est connu et reconnu, il représente brillamment notre commune à des compétitions nationales et internationales. Ne manquez pas le gala de fin d'année ! Danses latines, standards, salsa, rock'n'roll, boogie, rock acrobatique, etc., toutes les disciplines de la danse sportive seront à l'honneur. Marioara Cheptene et Steeve Gaudet finalistes des championnats du monde professionnels ainsi que le groupe de rock acrobatique les Believe in swing (participation à l'émission de Patrick Sébastien Le plus grand cabaret du monde, primé au festival du cirque de Monte Carlo) participeront à ce gala qui sera suivi d'une soirée dansante.

Uniquement sur réservation sur le site suivant :
<https://www.weezevent.com/dscm2015>
 E-mail : anbuhler@modulonet.fr
 Tél. : 06 99 32 10 50

Marioara Cheptene et Steeve Gaudet finalistes des championnats du monde professionnels sont les invités d'honneur du DSCM le 20 juin au Nec.

■ LES PTITS LOUPS : 4^e ÉDITION 4^e SUCCÈS



La 4^e édition des P'tits Loups s'est déroulée sur les terrains de Marly du 6 au 8 février 2015. 16 garçons de 10 ans, venus d'Alsace, de Bretagne, du Luxembourg, de Picardie, des Yvelines et de Lorraine ont offert de jolis matchs dans une ambiance sportive et conviviale. Les meilleurs joueurs français ont évolué en simple et en double. Les balles dures ont remplacé les balles intermédiaires pour préparer au mieux le tournoi national de Croissy Beaubourg. Yannick Baluska, du Luxembourg, s'est attribué la victoire en simple aux dépens de Mathis Jouanneau, venu de Bretagne (5/3-5/1). Quant au double, Quentin Ziegmann et Baptiste Zago, Lorrains, se sont inclinés face à Kenzo Finz et Noé Villen, redoutables alsaciens (5/3-3/5-10/8). Soutenu par la ligue Lorraine de tennis, le comité départemental de tennis de Moselle, le conseil régional, le conseil général, la mairie de Marly, les media et des partenaires privés, la réputation de ce tournoi n'est plus à faire. Les organisateurs ont même dû, cette année, refuser des joueurs, faute de place !

Inscriptions scolaires

pour l'année 2015/2016

SECTEUR MARLY-FRESCATY

Les inscriptions scolaires pour le quartier de Marly Frescaty se font auprès de la mairie de Montigny. Les rues concernées sont les suivantes : Costes et Bellonte, François d'Arlandes, Géo Chavez, Hélène Boucher, Henri Farman, de la Lurette, Roland Garros, JJ Henrion, Maryse Bastié, du Stade et de Blory et Rue de Frescaty.

**LES INSCRIPTIONS CONCERNENT
LES ENFANTS QUI ENTRENT EN PREMIÈRE
ANNÉE DE MATERNELLE ET EN COURS
PRÉPARATOIRE AINSI QUE CEUX
ARRIVANT DANS LA COMMUNE.**

ÉTAPE 1

**DU 4 AU 29 MAI 2015, DU LUNDI
AU VENDREDI DE 9H À 12H
ET DE 14H À 17H, RENDEZ-VOUS
EN MAIRIE POUR ÉTABLIR
UN CERTIFICAT D'INSCRIPTION**

*Présentez-vous en mairie avec les pièces
suivantes :*

- > livret de famille,
- > copie de la taxe d'habitation 2014 (à Marly),
- > justificatif de domicile récent : présentez 2 justificatifs de domicile si vous n'avez pas

de taxe d'habitation à Marly en 2014 (quit-
tance de loyer, facture de téléphone, de gaz
ou d'électricité).

Et éventuellement :

- > attestation sur l'honneur de la personne assurant la garde de l'enfant pour un changement de secteur à Marly,
 - > la décision du tribunal accordant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation.
- Un certificat d'inscription sera alors établi et délivré ultérieurement, celui-ci devra être présenté au responsable de l'école concernée.

ÉTAPE 2

**RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE
POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT**

Présentez-vous à l'école selon les dates et horaires définis par le directeur ou la directrice

avec les pièces suivantes :

- > certificat d'inscription établi par la mairie,
- > livret de famille,
- > et éventuellement la décision du tribunal accordant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation.

QUELLE ÉCOLE POUR MES ENFANTS ?

Pour connaître l'école d'affectation de votre enfant en fonction de votre secteur d'habitation, veuillez vous reporter à la liste des rues sur le site Internet de la ville :

www.marly57.fr

■ INSCRIPTIONS À LA CANTINE ET AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DU LUNDI 4 MAI AU 30 JUIN 2015

Présentez-vous en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h auprès du service périscolaire pour inscrire vos enfants en classes élémentaires et maternelles. La fiche d'inscription devra être remise au service financier (cantine) dûment complétée, signée et accompagnée :

- > de l'avis d'imposition sur le revenu 2014,
- > de l'avis de la taxe d'habitation 2014 (pour

- les personnes habitants à Marly),
- > d'une facture récente (EDF-GDF, France Télécom, etc.),
- > d'une attestation employeur pour chacun des parents,
- > de la fiche sanitaire de liaison.

Pour une nouvelle demande de prélèvement automatique, il faudra amener un RIB.

Les dossiers incomplets seront refusés.

L'inscription ne sera effective qu'une fois le dossier accepté par la mairie. Seront également refusés les dossiers des personnes qui n'ont pas acquitté la totalité de la cantine pour l'année scolaire 2014/2015.

**Pour tout renseignement, vous pouvez
contacter le service périscolaire par e-mail :
periscolaire@marly57.fr**

■ DISCO SOUPE PARTY : MANGER SAIN, BOUGER BIEN !

Vendredi 27 février, la première disco soupe party a eu lieu dans le cadre d'un partenariat entre la CLCV Marly et l'école primaire Freinet. La classe de Mme Zeboudj, aidée par plusieurs mères d'élèves et des bénévoles de l'association, s'est mise au service de tous les autres enfants de l'école et de la maternelle pour cuisiner une soupe de légumes. Près de 17 kg de légumes bio étaient à éplucher et à faire cuire en respectant un timing serré pour servir les 200 élèves ! Pari gagné : tout fut prêt à temps ! Pendant que les uns s'activaient en cuisine, les autres terminaient de se préparer pour la super disco dance prévue en salle de jeux. Un réel plaisir pour les organisateurs qui voient là se concrétiser leurs objectifs en matière de santé : faire aimer manger sain avec bouger bien. Le rendez-vous est déjà pris pour septembre prochain : le pommier de la cour d'école ne verra plus ses fruits se flétrir au sol, un meilleur sort lui sera réservé...



Jeudi 21 mai 2015 :

fête de l'école maternelle Freinet pour financer le jardin pédagogique

A partir de 15h, les enfants présenteront un spectacle de chants du répertoire et de danses traditionnelles. Ensuite, les parents d'élèves animeront la kermesse qui permettra aux familles présentes de participer à une tombola, un goûter et des jeux. Comme l'an dernier, les fonds récoltés permettront



de faire vivre le jardin pédagogique (achat de matériel, animations régulières). L'année dernière, les réalisations de l'hôtel à insectes et de la maison des hérissons ont enthousiasmé les enfants. Le potager en carré a permis aux plus petits de découvrir les techniques de jardinage ainsi que de nouvelles saveurs. A l'école maternelle Freinet, les enfants sont sensibilisés au tri des déchets et le bac à compost a été un bon moyen pour mettre en pratique leurs nouvelles connaissances et participer ainsi activement à la protection de l'environnement.

Le succès de la kermesse l'année dernière a permis notamment la réalisation d'un hôtel à insectes et d'un potager.



■ PORTES OUVERTES AU LYCÉE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE MARLY

Le samedi 14 mars, de 9h à 12h, le lycée professionnel André Citroën et le centre de formation d'apprentis Philippe Charbonneau ont ouvert leurs portes. Cette matinée a permis aux visiteurs de découvrir les formations professionnelles dispensées à Marly dans le domaine de l'automobile, de l'électrotechnique et de la microtechnique. Grâce aux animations présentées par les professeurs et leurs élèves, les futurs élèves et leurs familles ont apprécié la modernité du matériel pédagogique et la qualité de l'enseignement. Ils ont obtenu tous les renseignements utiles sur les filières proposées et les procédures d'orientation.





Le repas des anciens :

*un rendez-vous incontournable
de la vie marlienne*

La municipalité cherche sans cesse à améliorer le quotidien de ses aînés tant au niveau du cadre de vie que de celui des animations. Chaque année, les personnes âgées de 70 et plus sont conviées au repas des anciens, c'est l'occasion pour la commune de rendre hommage à ses aînés.

Organisée par le CCAS en collaboration avec la mairie, cette deuxième édition au Nec a permis de réaliser le repas des anciens en une fois et non en deux comme c'était le cas habituellement. 600 personnes ont ainsi pu profiter d'un excellent repas dans une ambiance festive le 8 février dernier.



■ UNE FÊTE DE NOËL SOUS LE SIGNE DE L'HUMOUR

Au foyer logement Les Hortensias, c'est Christiane Giron, dit Kiki, qui a mis l'ambiance et fait de la fête de Noël un moment haut en couleurs ! Sketches, chants, ambiance conviviale et festive, humour et histoires du terroir, Kiki a un répertoire bien rempli et sans complexe qui a dévergondé sans réticence les pensionnaires des Hortensias !

■ NOËL CHEZ LES PLUS PETITS

Comme chaque année la Maison des loupiots a organisé une petite fête de Noël. Le père Noël est même venu apporter des cadeaux. Le personnel du multi-accueil, les enfants, le maire et Odile Jacob-Varlet, adjointe en charge des affaires sociales, ont ensuite partagé un goûter.





■ AIDER LES AIDANTS

Vous accompagnez quotidiennement un proche (conjoint, enfant, parent, ami, ...) touché par la maladie, le handicap ou dépendant du fait de l'âge. Vous êtes peut-être fatigué(e), moralement et physiquement. Trois ateliers gratuits, animés par des professionnels, sont proposés au CSC La Louvière en mai et en juin. Vous pourrez parler de la santé en rencontrant, échangeant et partageant une activité avec d'autres personnes qui vivent la même situation que vous. Une conférence-débat est également organisée le 7 mai à 14h30 à La Louvière. L'entrée est gratuite.

> AIDANT ET EN FORME

ATELIER 1 être aidant
et bien se nourrir
21 mai 2015 de 14h30 à 17h
Intervenant : diététicienne

> AIDANT ET SEREIN

ATELIER 2 trouver un équilibre
4 juin 2015 de 14h30 à 17h
*Intervenant : animatrice
gymnastique de prévention*

> AIDANT, MAIS PAS SEULEMENT...

ATELIER 3 mieux se connaître...
pour mieux communiquer
12 juin 2015 de 14h30 à 17h
Intervenant : art-thérapeute

Pour obtenir plus d'informations
ou vous inscrire à l'un
ou à l'ensemble des ateliers :
Contact REGE2M : Sandra STARCK
Tél. : 03 87 18 77 44
E-mail : secretariat@rege2m.com
Contact Mutualité Française
Lorraine : Marie PAGLIA
Tél. : 06 85 93 70 24
E-mail : paglia.m.mfl@orange.fr

La bonne conduite à tenir en cas de canicule



- > Chaque jour, j'écoute à la radio ou je regarde la météo à la télévision et je suis très attentif aux conseils donnés.
- > En journée, je me protège de la chaleur en fermant mes volets, mes fenêtres, mes stores et/ou mes rideaux côté soleil. La nuit, j'ouvre les fenêtres et j'aère dès qu'il fait assez frais. Je séjourne le plus possible dans la pièce la plus fraîche. J'évite tout effort physique inutile.
- > Je mets en marche mon ventilateur ou mon climatiseur.
- > Si je prends des médicaments ou si je suis un régime, je demande conseil à mon médecin pour savoir quoi faire en cas de forte chaleur. Je vérifie que je possède un thermomètre pour prendre ma température.
- > Je me rafraîchis le visage, le cou, sous les bras, les avant-bras, les jambes, avec un linge mouillé, un brumisateur, une vessie à glace. Je prends plusieurs fois par jour une douche ou un bain à une température qui me procure un rafraîchissement.
- > Je bois de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée (thé, tisane, jus de fruits, etc.) même si je n'ai pas soif et je remplis tous

- les matins une bouteille d'un litre et demi d'eau que je bois par petites quantités, tout au long de la journée. J'évite les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Je mange de préférence des soupes et des légumes suffisamment salés. Je mange des laitages, des fruits, des glaces, etc.
- > Si je dois sortir, je le fais le matin ou en fin d'après-midi et je marche à l'ombre. Je m'habille légèrement, je mets un chapeau. J'emporte une bouteille d'eau.
- > Je ne reste pas isolé(e). Si je suis seul(e) une partie de l'été, je préviens mes voisins, le CCAS ainsi que le service télé-alerte. Si je le souhaite, je leur donne mon numéro de téléphone.

- Pour tout signalement de personne isolée,
- veuillez appeler le centre communal
- d'action sociale au 03 87 63 23 38.

Cet été,

profitez des parcs et aires de jeux de Marly !

■ PARCS DE JEUX

PARC DU DOMAINE
DE LARGANTIER



PARC FREINET



CITY STADE



LA LUETTE
(Frescaty)



PARC DES AVENTURIERS
(Orée sud, rue Mozart)



■ PARCS DE JEUX



SKATE PARC



PLACE DU
GÉNÉRAL DE GAULLE



PARC DU PRÉ JOLY





Adopter les bons gestes

pour accueillir les oiseaux dans son jardin



Avec les beaux jours, les migrateurs sont tous rentrés de leurs quartiers d'hiver et la saison de reproduction est largement entamée. Voici quelques bons gestes à adopter pour créer des conditions favorables pour que les oiseaux s'installent dans votre jardin. Ces derniers s'avèrent

également des auxiliaires précieux du jardinier compte tenu de la quantité impressionnante d'insectes ravageurs (pucerons, chenilles,...) qu'ils consomment au cours d'une saison !

> **Élagage des arbres et arbustes** : à proscrire entre le 15 mars et le 15 septembre (sauf cas particuliers) car c'est la période de nidification qui est de plus en plus précoce en raison des hivers cléments ces dernières années. Lors de la taille des haies, faire attention à la présence éventuelle de nids.

> **Emploi de produits phytosanitaires** : à réduire au maximum sous toutes ses formes (herbicides, pesticides, fongicides,...) car ils sont ingérés par les oiseaux à travers les insectes notamment et provoquent des maladies voire la mort à terme. Bannir surtout l'usage de produits anti-limace chimiques qui ne tuent pas seulement les limaces mais aussi leurs prédateurs comme les hérissons, merles, grives qui ingèrent les limaces empoisonnées. Essayer de remplacer tous ces produits par

des alternatives biologiques ou naturelles.

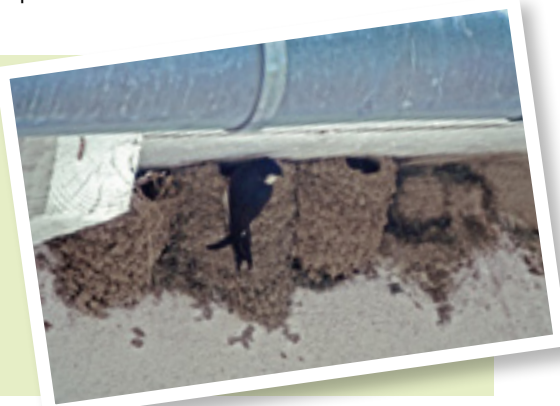
> **Les prédateurs "rapportés"** : accrocher le nichoir hors de la portée des chats. S'il se trouve dans un arbre, le protéger par un dispositif stop-minou (disponible au catalogue LPO) à fixer sur le tronc. Encore mieux, équiper le chat d'une clochette ce qui laisse une chance supplémentaire à l'oiseau !

> **Le verre, un piège mortel** : chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent en France après avoir heurté une vitre ! C'est l'une des plus grandes causes de mortalité des oiseaux de notre monde civilisé. Pourtant, des solutions existent : il suffit de matérialiser l'obstacle de la vitre en y mettant des rideaux, silhouettes anticollision ou objets décoratifs de toute sorte.

- Pour tous renseignements complémentaires,
- n'hésitez pas à contacter la ligue pour la
- protection des oiseaux (LPO) de Moselle,
- Silvia et Daniel Pernet.
- E-mail : jaseur57@modulonet.fr
- Tél. : 03 87 38 06 62

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Les deux espèces d'hirondelles que l'on trouve dans nos villes et campagnes, hirondelles de fenêtre et rustique, sont en déclin et leur nombre continue à chuter de façon inquiétante. Il faut tout mettre en œuvre pour protéger leur habitat et surtout les nids existants sur les façades ou à l'intérieur de granges, hangars et garages. La législation interdit toute destruction de nid, aussi bien pendant la saison de reproduction qu'en dehors de celle-ci (sauf cas particuliers) et une amende sévère vient compléter cette mesure.





Participez au Concours

du fleurissement 2015 et gagnez des bons d'achats !

■ BRAVO AUX LAURÉATS DES CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES ET FLEURIES DE MARLY !

Chaque année, la mairie de Marly organise le concours des maisons fleuries en été et celui des maisons illuminées en hiver. Le 7 février dernier a eu lieu la cérémonie de remise des prix. Bravo aux lauréats qui contribuent à rendre notre commune plus belle et plus attractive !

■ COUPON RÉPONSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

E-mail :

☐ souhaite participer au Concours
du fleurissement 2015

☐ autorise le passage d'un photographe

**Réponse à déposer
ou envoyer à la mairie
AVANT LE 1^{er} JUILLET !**

FLEURISSEMENT : LAURÉATS 2014	MAISONS FLEURIES	Mme et M. Gilbert GRANDJEAN Mme et M. Roland AUBERTIN Mme et M. Jacques MARCHAL Mme et M. André CARRAY Mme et M. Pierre MICHEL Mme et M. Alain DENOYELLE Mme et M. Virgilio ORTOLEVA	8 Clos des Acacias 7 rue des Genêts 7 rue de la Benelle 3 rue Alexander Fleming 1 rue Gandhi 47 rue Saint Vincent de Paul 18 rue Roland Garros	Coup de cœur Félicitations Félicitations Félicitations Encouragement Encouragement Encouragement
	JARDINS JAPONISANTS	Mme et M. Thierry MATHIE Mme et M. Christian LOMBARD Claire BOUSTER et Evrard BONNET	20 Les Hameaux de la Grange 51 Les Hameaux du Bois 5 Clos des Sorbiers	Coup de cœur Félicitations Encouragement
	BALCONS	Marie-Thérèse WOLBERT Mme et M. Gilbert KAMMER	21 rue Jean Joseph Henrion 4 Avenue des Côteaux	Encouragement Encouragement
ILLUMINATIONS DE NOËL : LAURÉATS 2014	MAISONS	Mme et M. Pierre BONTEMPS Mme et M. André CARRAY Mme et M. Joël BOUXIROT Mme et M. Pierre SCHUMACKER	43 Les Hameaux du Golf 3 rue Alexander Fleming 100 rue de Metz 6 rue du Docteur Schweitzer	Coup de cœur Félicitations Encouragement Encouragement
	BALCONS	Philippe ENTRINGER et Sylvie SCHUTZE Mme et M. Bernard REMY	20 rue de la Croix St Joseph 13 place du Général de Gaulle	Félicitations Encouragement



Marly jazz festival

11^e édition - 16, 21, 22, 23 et 24 mai 2015

JEUDI 21 MAI 2015

Nec > 20h30

Apéro-concert gratuit sur le parvis du Nec de 19h à 20h15 : Conservatoire à rayonnement régional de Metz Métropole

LAURENT PAYFERT QUARTET



En 2011, Laurent Payfert fait appel à trois musiciens aux personnalités musicales affirmées et remarquables. Depuis 4 ans, les liens tissés au sein de ce groupe ainsi que les prises de risque de chacun, font que la musique créée ne cesse de progresser. « *Je suis très fier de la belle énergie qui émane de ce groupe, nous la partageons avec grand plaisir en concert.* » commente Laurent Payfert. La sortie du 1^{er} album, Danse sucrée, est prévue pour le Marly Jazz Festival !

DMITRY BAEVSKY TRIO



Dmitry Baevsky est né à Saint-Petersbourg en Russie et vit aujourd'hui à New-York. Avec un timbre sombre et chaleureux, une technique redoutable, un sens évident du "drive" et de la prise de risque, il présente aujourd'hui "Over and Out", son premier album en trio. Au travers d'un répertoire empreint de classe, de lyrisme et d'une inspiration fougueuse, Dmitry prouve à nouveau qu'il est l'un des saxophonistes les plus passionnants de la scène jazz actuelle.

VENDREDI 22 MAI 2015

Nec > 20h30

Apéro-concert gratuit sur le parvis du Nec de 19h à 20h15 : Conservatoire régional de Nancy

TOO MANY ZOOZ



Forgé dans la plus grande boîte de nuit du monde, les entrailles du métro New Yorkais, Too Many Zooz est un véritable ovni. Bien que composé de 3 membres, ce trio a la capacité de produire un son étonnamment puissant. Cette musique organique, qu'ils appellent "Brasshouse", est l'aboutissement musical du mélange de plusieurs styles comme le jazz, le hip-hop, le soul/funk ainsi que leurs influences.

BIRÉLI LAGRENE ELECTRIC QUARTET



« *Qui est aujourd'hui l'enfant prodige que fut Bireli Lagrene ? Un merveilleux musicien, un magicien de la guitare parmi les plus éblouissants, un chorégraphe de la six-cordes comme on les compte actuellement sur les doigts d'une main.* » Max Robin
Il n'y a rien d'autre à rajouter !

SAMEDI 16 MAI 2015

Médiathèque du Sablon à Metz

Exposition et concert > Entrée gratuite
Concert à 17h

Exposition photographique du club marlien Regard Image du 11 au 24 mai. Regard Image présente également une exposition de photos des précédentes éditions du MJF dans le patio du Nec du 20 au 24 mai.

CONCERT : MODAZ

À la croisée du jazz et des musiques actuelles, Modaz propose un son original et coloré, entre sensibilité aérienne et groove radicalement terrien. Trois jeunes musiciens complètement déjantés vous font visiter leur univers et partager leur folie, à travers une formation très atypique : accordéon, Fender Rhodes et batterie.

CONCERT DU JEAN-MARC ROBIN DWO

Whiplash : un film de Miles Teller J.K. Simmons Andrew, 19 ans, rêve de devenir l'un des meilleurs batteurs de jazz de sa génération. Mais la concurrence est rude au conservatoire de Manhattan où il s'entraîne avec acharnement. Il a pour objectif d'intégrer le fleuron des orchestres dirigé par Terence Fletcher, professeur féroce et intraitable. Lorsque celui-ci le repère enfin, Andrew se lance, sous sa direction, dans la quête de l'excellence...

Marlyimages > Ciné-concert > 20h30

Entrée : 5€



Sur présentation de ce coupon à l'entrée du concert de Marly Jazz Festival du 21 au 24 mai 2015 et au CSC La Louvière bénéficiez d'un tarif préférentiel de 18€ au lieu de 20€.

SAMEDI 23 MAI 2015

Nec > 20h30

Apéro-concert gratuit
sur le parvis du Nec
de 19h à 20h15 : Blufrog

LAURENT COULONDRE TRIO



Laurent Coulondre fait partie de cette jeune génération de musiciens qui participe avec talent et sans tabou à l'évolution du jazz en France. Doté d'un sens rythmique et harmonique sans pareil, il s'exprime au piano comme à l'orgue dans une liberté sans limite faisant preuve pour son jeune âge d'une musicalité, d'une maîtrise et d'une sensibilité à couper le souffle. Des qualités essentielles qui ne sont pas sans rappeler celles des grands noms du jazz. Une musique étonnante et détonante toujours dans une démarche de création mais sans jamais laisser le public de côté !

DIAGONAL / J.C. CHOLET: NIGHTS IN TUNISIA



L'ensemble Diagonal, porté par le pianiste, compositeur et chef d'orchestre Jean-Christophe Cholet, explore depuis plus de dix ans le patrimoine des musiques populaires d'ici et d'ailleurs. Nights in Tunisia est un projet qui propose de réunir sur scène le raffinement de la musique et du chant arabe avec la braise ardente des rythmes du jazz actuel. La musique est très festive, extrêmement colorée, exquise et à la fois incroyablement accessible.

DIMANCHE 24 MAI

Nec > 20h30

Apéro-concert gratuit sur le parvis
du Nec de 19h à 20h15 : Conservatoire
à rayonnement régional de Metz Métropole

KAMI QUINTET



« D'entrée, un son de groupe. Avec, comme mise de fond, une association basse-batterie qui pulse l'ensemble. Le Kami quintet du guitariste Pascal Charrier a de la suite dans les idées, travaillant depuis neuf ans à faire entendre une musique organique, sculptée par des arrangements vivifiants et contrastés. »
Thierry Lepin, Jazznews

MANU KATCHÉ QUARTET

Le style de batterie très personnel de Manu Katché est né de la combinaison entre une maîtrise de la caisse claire et des timbales. En 2014, Manu Katché sort Live in concert sur le label Act avec Jim Watson, Tore Brunborg et Luca Aquino, après une tournée marathon de plus de 150 concerts à travers le monde. Des compositions très harmoniques qui donnent envie de chanter et dans lesquelles les solistes s'en donnent à cœur joie.



TARIFS

- > Tarif normal : 20 € par soirée
 - > Pass festival : 65 € pour les 4 soirées
 - > Tarif réduit 18 € pour les demandeurs d'emploi, étudiants, mineurs ou sur présentation du coupon réduction de L'Echo de Marly
 - > Tarif de groupe : 18 € pour un minimum de 5 personnes (uniquement sur réservation au CSC La Louvière)
 - > Autres tarifs : soirée ciné/concert au cinéma Marlymages le samedi 16 mai : 5 €
 - > Gratuit pour les enfants de - de 14 ans
 - > Le concert du samedi se décline au féminin où le tarif réduit est pratiqué pour toutes les femmes
 - > Un billet acheté = un billet offert
- Soucieux d'ouvrir et de faciliter l'accès de cette manifestation à tous, le festival propose cette année un billet offert par billet acheté par une personne à mobilité réduite.

POINTS DE VENTE

- > CSC La Louvière à Marly
- > Site Internet : www.marlyjazzfestival.com
- > Réseau Francebillet : Fnac - Carrefour - Geant - Magasin U - Intermarche
- > Réseau Ticketnet : Auchan - Cora - Cultura - E. Leclerc
- > Réseau Digitick : www.digitick.com

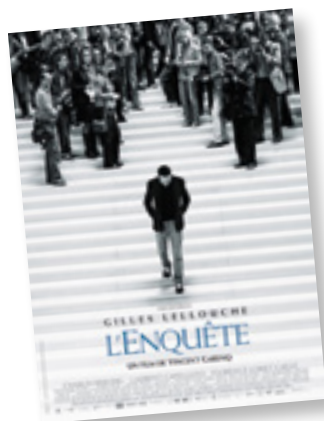
Littérature, musique et cinéma

La municipalité vous prépare un été aux petits oignons ! En plus des traditionnelles fêtes de la St Jean et de la musique, des animations culturelles et conviviales vous seront proposées tout au long de la saison estivale. Les services municipaux sont en train de terminer la programmation alors visitez prochainement le site de la ville qui vous donnera toutes les informations nécessaires pour préparer vos sorties culturelles de l'été !

DES MOZOFILMS :

**DE MAI À OCTOBRE, UN JOUR,
UN AUTEUR, UN FILM À MARLYMAGES**

Comment adapter un roman en film ? Et une BD ? Il semble difficile de retranscrire les mots en images et de calquer l'univers d'un écrit. Et pourtant, la plupart des films sont des adaptations littéraires. Interprétation libre ou transposition, des Mozofilms vous proposent de faire un petit tour d'horizon des films français récents sur cette thématique. A partir de 20h30 à Marlymages, ces soirées démarreront par la présentation de l'auteur et l'interview de celui-ci par un journaliste suivi des questions du public. Ce jeu de questions-réponses sera suivi de la projection du film. Enfin, l'auteur offrira une séance de dédicace de son livre. Programmation réalisée dans le cadre de Cabanes 2015.



**Jeudi 7 mai >
Denis Robert >**
L'affaire des affaires
adapté au cinéma
avec le film *L'enquête*.

**Juin > Grégoire
Delacour ou
Philippe Claudel**
> *La liste de mes
envies* adapté
au cinéma avec
le film éponyme.

Juillet >

Fondation Monique Martin >

Ernest et Célestine de Gabrielle Vincent, film d'animation. Une exposition aura également lieu au CSC La Louvière.

Septembre > Valérie Zanetti > *Une bouteille dans la mer de Gaza* adapté au cinéma avec le film éponyme.

Octobre > Comme c'est le mois des Rencontres de BD place à la bande dessinée adaptée au cinéma ou inversement... Invités : Barbara Abel

et le dessinateur Gérard Goffaux pour *Je vous salue Jenifer*, la dessinatrice Cécile pour *La guerre des boutons*.

AIRE LIVRES : TOUT L'ÉTÉ

Une petite cabane ou un abri de jardin, quelques transats aux abords du Nec et des livres : le décor est planté ! Voilà une opportunité de lire au soleil en se désaltérant puisqu'un bar sera à disposition des visiteurs. Des musiciens seront également invités sur le péristyle du Nec.

VOUS VOULEZ VOUS DÉBARRASSER DE QUELQUES- UNS DE VOS LIVRES ? DONNEZ-LES À LA MAIRIE !

Dans le cadre d'Aire livres, la municipalité souhaite mettre à disposition des livres de tous genres. Une collecte est organisée : merci de déposer vos livres à la bibliothèque ou au CSC La Louvière.

LA MAIRIE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Afin de tenir le bar et de gérer l'abri de jardin, la ville recherche des bénévoles. Adressez-vous à la mairie, à la bibliothèque ou au CSC La Louvière.

70. Les 2 groupes se produiront tour à tour durant toute la soirée, jusqu'à l'allumage des feux, avec un final en commun.

<https://www.facebook.com/WhatElse2>



<https://www.facebook.com/divinegoat>



SAMEDI 20 JUIN > 22h : feux de St Jean
Le décor du feu sera préparé par la structure jeunesse du CSC La Louvière.

DIMANCHE 21 JUIN

La kermesse paroissiale prendra place toute la journée sur les bords de Seille. Jeux et convivialité seront au rendez-vous ! Restauration sur place.

20 ET 21 JUIN, UN WEEK END DE FÊTE EN BORDS DE SEILLE ! FÊTE DE LA MUSIQUE, FEUX DE LA ST JEAN ET KERMESSE PAROISSIALE

SAMEDI 20 JUIN > De 15h à 18h45 : ensembles du conservatoire

Les élèves du conservatoire se produiront en formations instrumentales et vocales tout au long de l'après-midi, l'orchestre d'harmonie de Marly clôturera cette animation vers 18h.

SAMEDI 20 JUIN > De 19h à 22h : fête de la musique pop-rock

Les groupes What Else ? et Divine Goat seront les invités de cette soirée festive, les élèves des classes de musique actuelle se produiront en préambule. What Else ? propose essentiellement des titres de grands standards de la pop française et internationale. Ils se produiront de concert avec Divine Goat. Ce groupe, originaire de Marly, jouera des compositions personnelles dans un style d'influence pop/rock anglaise des années

■ 13 ET 14 JUIN : PREMIER SALON DE L'HABITAT À MARLY

Vous souhaitez construire, rénover ou équiper votre habitat ? Vous ne savez pas quelles solutions techniques et quels matériaux choisir ? Les entreprises membres de l'association Conseil Habitat vous apportent des conseils avisés et des informations utiles sur les dernières techniques de l'habitat. 40 métiers du bâtiment seront représentés durant le salon.

CSC La Louvière

Horaires :

> 13 juin de 14h à 19h

> 14 juin de 11h à 18h

Entrée libre.

Conservatoire municipal

de musique et de danse : saison 2015/2016

SAISON 2014/2015

ACCUEIL DES PETITS LE MERCREDI

Cours d'éveil musical, de solfège actif en musique et d'éveil en danse, dès l'âge de 4 ans. **Places limitées !**

CHANT

Cours de chant lyrique avec Guillaume Gosley, cours de chant, variété française, étrangère, jazz, etc., avec Aurore Reichert et une classe de chorale enfant de 6 à 11 ans avec Aline Federspiel.

INSTRUMENTS

Pratique de tous les instruments avec possibilités de prêt.

DANSE

Danse classique et danse moderne.

NOUVEAU À LA RENTRÉE !

> **Cours de danse adulte, barre au sol, déplacements, assuré par Sylvie Artzner**
Sylvie Artzner assure déjà les cours de danse classique au sein du conservatoire depuis de nombreuses années. Pour la rentrée, elle

met en place des cours les lundis et jeudis soir durant 1 heure pour les adultes souhaitant reprendre en douceur une activité.

> Chorale adulte assurée par Guillaume Gosley

Son nom ne vous est pas inconnu : Guillaume Gosley a participé à de nombreux spectacles de Nouvel An ainsi qu'au récent concert des opéras italiens donné au Nec le 28 mars dernier. Guillaume qui a rejoint le conservatoire en tant que professeur de chant lyrique à la rentrée dernière, assure désormais le cours de chorale adultes tous les jeudis soirs de 20h30 à 22h.

• INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

- Du 1^{er} au 30 juin : inscriptions et réinscriptions aux horaires habituels.
- Du 1^{er} au 10 juillet et du 24 au 28 août, de 9h à 12h et de 14h à 16h, le vendredi
- de 9h à 12h : dernières inscriptions en fonction des places disponibles pour les anciens comme pour les nouveaux élèves.

• CONTACT

• Tél. : 03 87 66 97 38

REPRISE
DES COURS À
COMPTER DU LUNDI
14 SEPTEMBRE
2015

MUSIQUE :
ESSAI GRATUIT
EN MAI ET JUIN

À PARTIR
DE 14,90€
PAR MOIS

■ VIE CULTURELLE

■ MUSIQUE : DE MAI À JUIN, AUDITIONS DE FIN D'ANNÉE

Les auditions de fin d'année auront lieu à 18h30 à Marlymages.

- > **5 mai** : piano et chant (classes de Mme Federspiel, de MM. Gosley et Tabard)
- > **18 mai** : guitare (classe d'Annie Rotonelli)
- > **21 mai** : percussions
- > **4 juin** : clarinette, saxophone et trompette
- > **5 juin** : flûte et harpe
- > **8 juin** : violon et violoncelle
- > **15 juin** : audition des adultes
- > **19 juin** : chant classe (classe de Mlle Reichert et musique actuelle)



■ DANSE : JOURNÉES PORTES OUVERTES DU 15 AU 19 JUIN

Pour toutes les classes de danse, les journées portes ouvertes se dérouleront aux horaires et lieux habituels de cours.



Le budget marlien en 5 points

Afin d'être informés de manière plus complète sur le budget de 2015 nous vous livrons ces quelques éléments d'informations.

PRÉCISION SUR LES TAUX D'IMPOSITION : les taux de la ville de Marly, en 2015, sont inférieurs à ceux pratiqués en 2003, ce qui ne veut pas dire que le montant payé au total est moins important. En effet, l'imposition

locale est l'addition de différentes lignes fiscales maîtrisées par plusieurs intervenants autres que la commune. Par exemple les bases de calcul sont chaque année augmentées par l'Etat (plus 0,9% cette année). Ainsi même sans hausse de taux le produit fiscal augmente. Par ailleurs et en plus, d'autres collectivités interviennent dans la détermination de la somme à acquitter de vos dif-

férentes taxes comme par exemple l'agglomération. Ainsi, la modération de la ville de Marly dans son recours à l'impôt n'a qu'un faible impact sur la fiscalité locale dans son ensemble. Pour preuve, les baisses de taux d'imposition de notre ville en 2012 (-1%) et 2013 (-3%), si elles ont été bien réelles, elles n'ont permis que de limiter la hausse fiscale des autres décideurs.

1 ■ DEPUIS 2003, LES TAUX D'IMPOSITION N'ONT PAS AUGMENTÉ, ILS ONT MÊME BAISSÉ

	EN 2003	EN 2015
Taxe d'habitation	13,79	↘ 13,64
Taxe foncière	12,81	↘ 12,67
Taxe foncière non bâti	67,53	↘ 66,79

2 ■ LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DIMINUENT : LA COMMUNE FAIT DES EFFORTS CONSTANTS POUR TOUJOURS MAÎTRISER D'AVANTAGE SES FRAIS (BP 2015/BP 2014)

- > Charges à caractère général : -5.10 %
- > Autres charges de gestion courante : -3.28 %
- > Charges financières : -13.18 %

3 ■ LA VILLE DE MARLY FAIT AU MIEUX EN DÉPIT DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ETAT (BP 2015/BP 2014)

Baisse des recettes de fonctionnement

- > Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : -8.37 %
- > Impôts et taxes : -0.63 %

4 ■ L'ENDETTEMENT EST MAÎTRISÉ ET EN DIMINUTION MÊME SI L'INVESTISSEMENT RESTE IMPORTANT



5 ■ L'INVESTISSEMENT POUR 2015 EST DE PRÈS DE 3 MILLIONS D'EUROS SUR UN BUDGET TOTAL DE 10,7 MILLIONS D'EUROS

En 2015, la priorité est donnée aux écoles et aux seniors
avec un investissement d'environ **700 000 EUROS**
pour la construction de la cantine du collège
et du bâtiment dédié au périscolaire à l'école Henrion
et de **230 000 EUROS**
pour le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).



Tout savoir *sur la dette de Marly*

Vous le constatez la ville de Marly, tout en investissant fortement depuis 2008 dans notre ville, privilégie l'autofinancement plutôt que le recours à l'emprunt.

L'encours de la dette s'améliore nettement depuis quelques années de 7,5 millions, fin 2007, nous sommes passés à 5,8 millions d'euros (pour comparaison Montigny-lès-Metz a une dette de 23 millions d'euros).

LA STRUCTURE DE NOS EMPRUNTS

La ville de Marly a 17 prêts actuellement en cours de remboursement dont 13 ont été réalisés avant 2008 (par ailleurs, 4 crédits se terminent d'ici cet été). Le choix d'un organisme bancaire s'effectue par appel d'offres et la délibération prise (comme d'ailleurs chaque décision municipale) passe par le contrôle de légalité de l'Etat.

Quels organismes ont soutenu les opérations

d'investissement de notre ville ?

Crédit Mutuel (5 prêts), Caisse d'Epargne (4), Dexia (2), Caisse de dépôts et consignations (2), Crédit Foncier (2), Cilest (1), BPL (1)...

Depuis 2008, 4 prêts ont été réalisés, respectivement 2 au Crédit Mutuel et 2 à la Caisse de dépôts et consignations.

A SAVOIR : la mise en place d'une ligne de trésorerie (se rajoutant aux différents prêts) a été décidée en 2015 pour pallier aux délais, de plus en plus longs, de virements de subventions de l'Etat et des autres collectivités. Elle a été réalisée auprès de la Banque postale à un taux variable...

À QUELS TAUX A-T-ON EMPRUNTÉ ET SERAIT-IL PERTINENT DE RENÉGOCIER NOS PRÊTS ?

Les taux fixes pratiqués pour les prêts souscrits par la ville de Marly se tiennent dans

une fourchette de 3 à 5,20%. Évidemment, les taux les plus élevés sont, généralement, ceux des crédits les plus anciens...

Le marché des prêts pour les collectivités est particulièrement différent de celui des particuliers. Les taux pratiqués sont plus hauts de 1 à 2 points. Par ailleurs, si la renégociation de prêt pour les particuliers peut être avantageuse pour ceux-ci (pénalités et frais divers peu onéreux), il n'en est pas de même pour les collectivités. La renégociation de prêt à taux fixe est assortie de pénalités mais également d'une indemnité actuarielle destinée à compenser le manque à gagner de la banque, cela rend donc cette hypothèse inintéressante pour une collectivité.

■ UN NOUVEAU CENTRE DE CORRECTION AUDITIVE

Depuis le 23 mars 2015, un centre exclusif de correction auditive indépendant a ouvert à Marly. C'est Frédéric Rohr, audioprothésiste diplômé d'état, déjà présent à la Zac Belle Fontaine avec Confort Auditif, qui a créé cette seconde enseigne. L'entreprise propose la fabrication sur mesure et sur place d'aides auditives et de bouchons moulés (piscine, musique, chasse, etc.).

- Audition Rohr
- Zone d'activité Maryse Bastié, à côté d'Infernal.
- Sur rendez-vous.
- Tél. : 03 87 18 83 52



■ REIKI ET SOINS ÉNERGÉTIQUES À MARLY

Angèle Bachel, praticienne Reiki, vous accueille à Marly, sur RDV, pour des soins en énergétique, magnétisme et Reiki, pour les adultes, les enfants et même les animaux. Les séances, d'une durée d'environ une heure, permettent d'améliorer ou de maintenir votre état de santé physique, comme psychologique. Ces pratiques thérapeutiques, basées sur le toucher et la relaxation méditative apportent bien-être et équilibre du corps et de l'esprit. Des soins énergétiques permettant un rééquilibrage du corps sont également proposés : kinésiologie, fleurs de Bach, huiles essentielles...

- Contact : Angèle Bachel
- Tél. : 06 32 88 31 60
- Site Internet : <http://zenergetique-reiki-fr.webnode.fr/>

■ UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS GOURMAND

La boulangerie Ange accueille ses clients du lundi au samedi de 6h30 à 19h30, sans interruption. Elle propose des produits fabriqués sur place à petit prix et des promotions toute l'année. Pour déguster son repas, son goûter ou se détendre, un espace restauration est à disposition.

- Boulangerie Ange
- 1B, rue de la Grange aux Ormes
- Tél. : 03 87 65 78 27



■ UNE ÉPAULE SUR LAQUELLE S'APPUYER

Marine Jacqueson est psychothérapeute et thérapeute familiale. Elle s'occupe des familles, des enfants, des adultes et des couples.

- Sur rendez vous ou à domicile.
- Cabinet médical
- 1bis, avenue des Côteaux
- Tél. : 06 69 74 34 69
- E-mail : majapsy@orange.fr



■ UNE SOCIÉTÉ AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

La société Activ'Être est distributrice de produits dont la vocation est d'obtenir une santé optimum dans le domaine sportif avec un accroissement de l'énergie et dans le domaine des améliorations naturelles de la qualité du sommeil. Cette nouvelle gamme joue également un rôle dans la réduction du stress et apporte une action sur l'anti-âge. Activ'Être souhaite également développer son réseau.

- Pour tout renseignement contactez Stan Godfroy.
- 13 rue Nansen - Tél. : 06 62 95 04 81
- E-mail : stan.godfroy@gmail.com
- Site Internet : www.activ-etre.fr



■ UN OSTÉOPATHE À MARLY

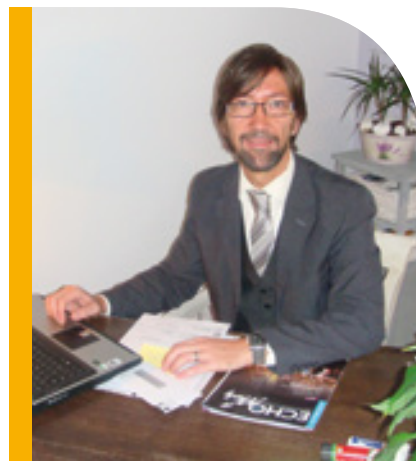
Installée à Marly récemment, Marie Michel-Levy accueille ses patients sur rendez-vous du lundi au samedi. Cette médecine n'est pas réservée aux douleurs musculaires ou squelettiques mais englobe bien d'autres motifs tels que les migraines, les vertiges et les problèmes viscéraux. On peut consulter un ostéopathe à tout âge, du nourrisson à la personne âgée en passant par le sportif et la femme enceinte.

- Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter Mme Michel-Levy, 18 Grand'Rue, au 06 07 21 24 78.

■ JEAN-PHILIPPE HARDY TROUVE UNE SOLUTION AMIABLE À DES CONFLITS ENTRE PARTICULIERS

Si vous avez des problèmes de voisinage (incivilités, insultes, végétations, bruits, ...), des soucis propriétaire-locataire ou inversement, des problèmes de harcèlement, des difficultés relationnelles dans le cadre de votre travail, avec un proche, dans votre couple ou au sein de votre famille, Jean-Philippe Hardy vous aide à trouver une solution aux difficultés rencontrées dans le cadre d'un service adapté et indépendant des pouvoirs politique, administratif, et judiciaire. Ce consultant-médiateur a plus de 20 ans d'expérience et d'expertise au service d'une médiation professionnelle.

- Tél. : 06 61 95 94 65
- Site Internet : mediateurhardy.wix



Nous avons appris que, régulièrement, des sociétés se recommandent de la ville de Marly. Nous vous informons que la ville ne missionne aucune société commerciale ou artisanale.

AUCUNE ENTREPRISE NE PEUT SE RÉFÉRER DE LA VILLE DE MARLY SANS ÉCRIT EXPLICITE.

Merci de nous prévenir si des entreprises se présentent en notre nom.
Tél. : 03 87 63 23 38



CONCERT DU NOUVEL AN

● Régulièrement, la bibliothèque
● accueille les enfants des Loupiots
● pour leur faire découvrir les joies
● de la lecture.

● Le 17 décembre 2015, les élèves
● du conservatoire ont donné
● une audition à la maison
● de retraite du Val de Seille.

● Compte-tenu du succès des vœux
● du maire, trois représentations
● ont eu lieu cette année
● les 9, 10 et 11 janvier 2015.

Vernissage de l'exposition de
papiers découpés de Joël Blott à
la bibliothèque le 28 février 2015.

24 FÉVRIER 2015 : COMMÉMORATION DE LA CHUTE DU LANCASTER

CENTRE SOCIO CULTUREL LA LOUVIERE

A plumes, à fleurs, esprit rétro ou plus moderne, avec les créations de Franca chacun a trouvé chapeau à sa tête en avril au CSC La Louvière !

A vos marques, prêt, partez !
Cross interclasses
du Lycée André Citroën



Le terrain de pétanque remis à neuf !
Les bénévoles du Marly pétanque club
ont posé un nouveau revêtement
au boulodrome couvert
du stade Delaitre.



Le conseil municipal

des enfants pour le mandat 2015/2016

École du civisme grandeur nature, le conseil municipal des enfants permet de sensibiliser les plus jeunes à la vie de la cité et de développer le sens de l'intérêt général. C'est un outil pédagogique original qui constitue un lieu d'éducation civique vivante, véritable prolongement de l'action de l'école. Ses vertus sont celles d'une classe coopérative située au niveau de la commune. Il permet notamment aux enfants de définir eux-mêmes des politiques adaptées à leurs besoins, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre. Les

jeunes conseillers se réunissent plusieurs fois par an en séances plénières pour proposer des réalisations. Ils travaillent ensuite en commissions (en petits groupes) pour mettre au point, avec les services municipaux compétents, les projets qu'ils ont décidés ensemble. Ils participent souvent à des sorties, rencontres et à diverses manifestations. Les jeunes sont élus pour deux ans et siègent sous la présidence du maire de la ville. Des élus adultes, le personnel technique de la mairie et un secrétariat aident les jeunes dans leur travail.

Les nouveaux élus pour le mandat 2016/2016

COLLÈGE LA LOUVIERE :

Sonia HOUNNOU, Névine MERAGHNI, Emma ANOUCHE, Mathilde MUNIER, Lounys et Yacine DERRAS, Elsa CASADAMONT

ÉCOLE JULES FERRY :

Zoé DUBOIS, Anaïs BUZON DURIVAL, Ewan DERRIEN, Capucine BARCON GEISTER, Liam DELFINO, Léane FEHR

ÉCOLE HENRION :

Nathan HUSSONG, Ninon JAMMAS, Camille BUCCIARELLI, Justine FARAVERI, Anaïs VERNIMONT, Jules WEBERT, Louis MEIRISSONNE, Eléana HALIGON

ÉCOLE FREINET :

Théo IGUNA, Elise FONTAINE, Angela DELEGUE, Justine FRETEAU, Jean-Guy LORENZ, Evan RAVOLD

JEAN XXIII : Noémie CHRISTAL

JEAN MERMOZ : Anna MOUGENEZ

■ PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

Fin janvier, les nouveaux jeunes élus du CME ont participé à leur première séance plénière dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Durant leurs deux années de mandats, ils seront encadrés par Mélanie Mériaux, conseillère municipale déléguée, accompagnés par

d'autres élus, bénévoles et agents municipaux. Avant de laisser parler les jeunes et d'entendre leurs projets, elle a présenté les différents rôles du CME, tout ce qui a déjà été réalisé ainsi que l'engagement que ce rôle confère aux élus.

■ A VOTÉ !

Les enfants de 9 à 13 ans des établissements marliens (élémentaires et collège) et ceux scolarisés aux collèges Mermoz et Jean XXIII votent pour élire leurs conseillers municipaux. Comme les grands, les enfants qui se présentent font campagne. Le vote se déroule à bulletin secret selon les conditions générales des votes en France. Une fois les candidatures



établies, chaque école organise les élections. Le matériel nécessaire (bulletins de vote, urnes et isoloirs) est fourni par la mairie.

■ PREMIÈRE ACTION

La première action menée par les nouveaux élus a été la participation à la Journée nationale de courtoisie au volant. Cette journée a pour vocation d'améliorer le comportement des Français sur la route et dans les villes pour instaurer une meilleure cohabitation entre les différents usagers : automobilistes, piétons, deux-roues. Avec l'aide de la police municipale, les jeunes ont sensibilisé les conducteurs et leur ont rappelé des choses évidentes comme le respect de la limitation de vitesse !



■ CHIFFRES CLÉS

Un auditorium modulable
de 600 à 1 200 places

15 salles de commission
de 25 à 400 places

4 500 m² de surface d'exposition

1 restaurant

Un espace de préparation traiteur
permettant des galas
de 1 200 personnes

Un investissement total de 56,9 M€,
financé par la Ville de Metz : 30 M€,
Metz Métropole : 10 M€,
la CCI : 2,5 M€,
l'État : 5 M€,
le Conseil Régional : 1 M€
et par un emprunt de 8,4 M€ contracté
par Metz Métropole Moselle Congrès.

■ ACTEURS DU PROJET

**METZ MÉTROPOLE
MOSELLE CONGRÈS (M3Congrès)**
Société Publique Locale dont l'objet
est de construire, d'entretenir et de mettre
en valeur le futur Centre de Congrès.

METZ MÉTROPOLE
autorité organisatrice du service public
lié à l'activité congrès-manifestations.

**LA VILLE DE METZ, METZ MÉTROPOLE
ET LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**
actionnaires de M3Congrès.

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LA MOSELLE, L'ÉTAT
ET LE CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE**
co-financeurs du projet de construction
du Centre de Congrès.

GROUPE GL EVENTS
titulaire de la Délégation de Service Public
contractée par Metz Métropole
pour l'exploitation de l'activité
Congrès-Manifestations au sein
du futur Centre de Congrès.

**EIFFAGE (mandataire) et
WILMOTTE & ASSOCIÉS (architecte)**
Membres du groupement attributaire
du contrat global de Conception-Réalisation-
Entretien-Maintenance (CREM) du Centre
de Congrès de Metz

Le centre de Congrès de Metz

L'activité "Congrès" en France représente presque deux milliards d'euros. Son développement malgré la crise reste soutenu. Avec des retombées financières attendues à environ 15 millions d'euros pour l'agglomération, Metz Métropole ne peut, à l'heure des restructurations territoriales, rester éloignée de cette opportunité économique. D'autre part, afin de conserver sa place centrale dans la nouvelle organisation territoriale, il s'avère indispensable pour l'agglomération de disposer d'un équipement de qualité, permettant de recevoir des congrès nationaux et internationaux, assurant l'attractivité de Metz Métropole.

D'une superficie de 18 000 m², le futur Centre de Congrès de Metz, dont l'ouverture est programmée au premier semestre 2018, sera implanté dans le quartier de l'Amphithéâtre, à proximité immédiate du centre-ville, entre la gare SNCF et le Centre Pompidou-Metz.

Destiné à compléter l'offre messine en tourisme d'affaires et à renforcer l'attractivité économique de la Ville et de son Agglomération, le Centre de Congrès disposera d'un accès facile par tous les modes de transport et fonctionnera en complémentarité avec le Centre Pompidou-Metz.

Le projet a été confié au groupe Eiffage Construction, qui s'est associé à l'architecte Jean-Michel Wilmotte et à son agence d'architecture Wilmotte & Associés. Il comprend : un rez-de-chaussée, un rez-de-parvis et deux niveaux supérieurs. L'organisation est scindée en deux parties : au nord se situent les zones liées aux expositions, tandis que la

moitié sud sera réservée aux parties logistiques et techniques, ainsi qu'à l'auditorium de 1 200 places. Le bâtiment comportera également 15 salles de commission.

Le bâtiment sera un trait d'union entre le nouveau quartier de l'Amphithéâtre et le centre historique de Metz, deux univers architecturaux diamétralement opposés. Le projet développé repose sur quatre idées : matière, verticalité, lumière et espace :

> **MATIÈRE** : la pierre de Jaumont est une figure identitaire forte du patrimoine messin. Elle intervient sur le Centre de Congrès comme un hommage au patrimoine architectural local. Une dichotomie se crée ainsi entre le caractère massif et la légèreté de la pierre, inspirée par l'architecture gothique de la cathédrale de Metz.

> **VERTICALITÉ** : l'utilisation de la pierre et du vitrage sous forme de lames pliées élancées sur toute la hauteur du bâtiment confère à ce dernier une allure plus aérienne et offre un front de bâti plus riche.

> **LUMIÈRE** : le traitement de façade donne l'image d'un rideau de pierre qui crée un jeu d'ombres portées et de lumière naturelle conférant une certaine mysticité à l'intérieur du lieu.

> **ESPACE** : le projet cherche à s'ouvrir au maximum sur la ville. Il s'inspire de l'identité locale et la valorise, à la fois par son architecture, mais également par les vues qu'il offre sur le patrimoine environnant : la cathédrale, le Centre Pompidou-Metz, la gare...

• Vidéo disponible sur :
• youtube.com/metzmetropole



Crédit photos : Mandataire du groupement : Eiffage Construction Lorraine ; Architecte : Wilmotte & Associés.

Naissances

- **MAEDER Soren** né le 2 novembre 2014
- **LESPRIT MEHLEN Lorenzo** né le 22 novembre 2014
- **MAURY Léonie** née le 2 décembre 2014
- **MAMONE Nina** née le 11 décembre 2014
- **NEIS Maéline** née le 30 janvier 2015
- **DODIN Timothé** né le 30 janvier 2015
- **CORDIER Rose** née le 11 février 2015
- **HOUILLEZ Raphaël** né le 13 février 2015
- **PRIETO Benjamin** né le 18 février 2015
- **DOYEN Martin** né le 21 février 2015
- **FEKRAOUI Ishak** né le 27 février 2015
- **MATTHIAS Cédric** né le 20 mars 2015
- **PIETRETTI Olivia** née le 21 mars 2015
- **BRUN BÜRNER Nolan** né le 23 mars 2015
- **HARALAMBON Edouard** né le 29 mars 2015

Mariages

- **Antoine DA SILVA** et **Sandrine NOIRJEAN** le 22 novembre 2014
- **Christophe JACQUEMIN** et **Marie-Alice PERUZZO** le 6 décembre 2014

Décès

- **OMINETTI née KER Anne-Marie** le 1er novembre 2014
- **CANNEHAN née SCHUTZ Colette** le 4 décembre 2014
- **KREMER Antoine** le 6 décembre 2014
- **GRANDJEAN Denis** le 6 décembre 2014
- **THOMAS Sylvain** le 12 décembre 2014
- **GARNIER née LACOUR Georgette** le 13 décembre 2014
- **KLEIN Roger** le 14 décembre 2014
- **BEAUCHAT née HOMMES Arlette** le 30 décembre 2014
- **SUROWANIEC née GUERCHOUX Colette** le 7 janvier 2015
- **SOUM Jacques** le 15 janvier 2015
- **MANGENOT née BOIOLI Régine** le 20 janvier 2015
- **MINOUFLET Richard** le 20 janvier 2015
- **LAMBERT née SAGADIN Joséphine** le 21 janvier 2015
- **PETIFRERE née LAMARRE Odette** le 24 janvier 2015
- **GODEFROY Jacques** le 27 janvier 2015
- **SANT née GARDENAL Assunta** le 29 janvier 2015
- **BARBIER Philippe** le 29 janvier 2015
- **ALBOT née PAQUOTTE Jeanne** le 30 janvier 2015
- **HERFELD Ernest** le 2 février 2015
- **SCHOUWMANN Marie née DENY** le 3 février 2015
- **HORWITZ Jacques** le 5 février 2015
- **RUSE née REISER Marie-Christine** le 9 février 2015
- **BENKERROUM Mohamed** le 10 février 2015
- **PETITGAND Edmond** le 12 février 2015
- **DUFRENNE Alain** le 13 février 2015
- **GNEMMI née NAUMER Michèle** le 15 février 2015
- **NIMESKERN Patrick** le 21 février 2015
- **HEINEN née GRIMAUZ** le 21 février 2015
- **SUR Bernard** le 24 février 2015
- **RUSZKOWSKI née ARCHEN Jeanne** le 1er mars 2015
- **PONÇOT Laurent** le 5 mars 2015
- **HOFFMANN née WIRSCHER Cécilia** le 6 mars 2015
- **PETITGAND née RIEUTORT Lucie** le 15 mars 2015
- **BOITOUT Jacques** le 16 mars 2015
- **AMATO Vincenzo** le 29 mars 2015

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue des Écoles - 57155 MARLY
Tél.: 03 87 63 23 38
Fax: 03 87 56 07 10
Site internet: www.marly57.fr
E-mail: info@marly57.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Permanence état civil de 17h à 18h
Mairie annexe: 1 rue du XI^e régiment d'aviation, ouvert les après-midi de 16h à 18h (sauf vacances scolaires)
Tél.: 03 87 66 25 29

CCAS

8 rue des Écoles - 57155 MARLY
Tél.: 03 87 63 01 99
Fax: 03 87 56 07 10
Responsable: Isabelle Paseck

POLICE MUNICIPALE

13 Place de Gaulle
Tél.: 03 87 64 80 17
Fax: 03 87 32 56 68
E-mail: police-marly57@orange.fr
Tél. police nationale de Montigny-lès-Metz: 03 87 66 36 44
Tél. hôtel de police de Metz: 03 87 16 17 17 (24h/24)
Police secours: composer le 17

HALTE-GARDERIE LA MAISON DES LOUPIOTS

1 rue de Bretagne
Tél.: 03 87 62 69 61
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Directrice: Magali Meny

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA LOUVIÈRE

54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 35 84
Fax: 03 87 50 37 32
E-mail: csc.la.louviere@hotmail.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Directeur: Alain Barthès

BIBLIOTHÈQUE

CSC La Louvière - 54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 39 52
Site internet: <http://bibliothequemarly.over-blog.fr>
E-mail: bibliotheque@marly57.fr
Horaires d'ouverture: mardi de 15h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 15h à 18h, vendredi de 15h à 19h et le samedi de 14h à 17h
Responsable: Julie Fontaine

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Château Henrion - 39 rue de Metz
Fax: 03 87 57 15 03
Tél.: 03 87 66 97 38 (musique)
Tél.: 03 87 20 01 24 (danse)
E-mail: conservatoire.marly57@wanadoo.fr
Directeur: Ferdinand Bistocchi

CONSOTHÈQUE CLCV MARLY & ENVIRONS

CSC La Louvière, entrée c
Tél.: 03 87 63 72 41
E-mail: clcvmarly@gmail.com
Site internet: www.clcv.org
Horaires d'ouverture: vendredi de 15h à 17h

CINEMA MARLYMAGES

39, rue de Metz
Tél.: 03 87 63 09 36
Fax: 03 87 57 55 89
Site internet: www.marlymages.org

NEC

1 avenue du Long Prey
CSC La Louvière - 54 rue de la Croix Saint-Joseph
Tél.: 03 87 62 35 84
Fax: 03 87 50 37 32
E-mail: csc.la.louviere@hotmail.fr
Site internet: www.lenecmarly.fr

■ MAI 2015

Du 5 au 29 mai
Du 6 au 30 mai
Vendredi 8 mai
Vendredi 8 mai
Mercredi 13 mai de 17h à 19h
Du 21 au 24 mai
Samedi 23 mai
Du 30 mai au 21 juin
Dimanche 31 mai

Exposition l'Afrique noire et ses symboles..... *Bibliothèque*
Printemps afro-créole de Lorraine..... *Mairie, CSC La Louvière*
Commémoration du 8 mai 45..... *Eglise et monument aux morts*
Les Greniers de Marly..... *rues de Marly*
Permanence d'accueil des nouveaux habitants..... *Mairie*
Marly Jazz Festival..... *Nec*
Petit déjeuner littéraire..... *Bibliothèque*
Tournoi jeunes..... *Tennis club de Marly*
Randonnée pédestre Les sentiers de la Mirabelle..... *Chemins de Marly*

■ JUIN 2015

Samedi 13 et dimanche 14 juin
Mercredi 17 juin à 20h
Jeudi 18 juin
Samedi 20 juin à 19h30
Samedi 20 juin
Samedi 20 juin
Dimanche 21 juin
Du 25 au 28 juin
Du 26 juin au 19 juillet
Samedi 27 et dimanche 28 juin
Dimanche 28 juin
Dimanche 28 juin

Salon Habitat conseil..... *CSC La Louvière*
Concert des chorales du conservatoire et du collège..... *Nec*
Commémoration de l'appel du 18 juin..... *Monument aux morts*
Gala du Danse sportive club de Marly..... *Nec*
Fête de la musique..... *Bords de Seille*
Feux de la St Jean..... *Bords de Seille*
Kermesse paroissiale..... *Bords de Seille*
Open international de la Mirabelle d'Or..... *Golf de la Grange aux Ormes*
Tournoi seniors..... *Tennis club de Marly*
Compétition de tir à l'arc Fita fédéral double mixte..... *Stade Delaître*
Concours de pêche..... *Bords de Seille lieu-dit les Chappées*
Gala de l'AFCSM gym enfants..... *Cosac La Louvière*

■ JUILLET 2015

Dimanche 5 juillet
Dimanche 5 juillet

Braderie de Marly..... *Rues de Marly*
Exposition de véhicules d'exception..... *Bords de Seille*

■ AOÛT 2015

28, 29 et 30 août

Grand prix de la Grange aux Ormes..... *Golf de la Grange aux Ormes*

■ SEPTEMBRE 2015

Samedi 12 septembre
Du 21 au 25 septembre
Samedi 19 septembre
Dimanche 20 septembre
Lundi 21 septembre
Dimanche 27 septembre

Fête de rentrée de la CLCV..... *Place de Gaulle*
Bourse aux vêtements automne hiver..... *CSC la Louvière*
Feux d'artifice..... *Bords de Seille*
Fête du fromage et des produits du terroir..... *CSC la Louvière*
Journée du souvenir..... *Eglise et monument aux morts*
Fête des pratiques de la randonnée pédestre..... *Chemins de Marly*

